Nations Unies A/67/839

Assemblée générale

Distr. générale
17 avril 2013
Français
Original : espagnol

Soixante-septième session
Point 45 de l'ordre du jour
Question des îles Falkland (Malvinas)

Lettre datée du 15 avril 2013, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente de l'Argentine auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une note du Ministre des relations extérieures et du culte de la République argentine relative aux exercices militaires que le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord a prévu de mener du 15 au 26 avril 2013, notamment le lancement de missiles depuis les îles Malvinas. Une telle situation provoque des tensions inutiles et injustifiées dans l'Atlantique Sud, zone qui a vocation à être pacifique et exempte d'armes nucléaires (voir annexe).

Je vous serais obligée de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 45 de l'ordre du jour relatif à la question des îles Malvinas.

L'Ambassadrice,
Représentante permanente de l'Argentine
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) María Cristina **Perceval**

13-29541 (F) 230413 230413

Merci de recycler

Annexe à la lettre datée du 15 avril 2013 adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente de l'Argentine auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de m'adresser à vous au sujet des exercices militaires que le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord a prévu de mener du 15 au 26 avril 2013, notamment le lancement de missiles depuis les îles Malvinas. Une telle situation provoque des tensions inutiles et injustifiées dans l'Atlantique Sud, zone qui a vocation à être pacifique et exempte d'armes nucléaires.

Comme vous le savez, le 14 février dernier, je vous ai exprimé personnellement – ainsi qu'au Président du Conseil de sécurité et au Président de l'Assemblée générale de l'ONU – les préoccupations qu'inspire à mon pays la militarisation de l'Atlantique Sud par le Royaume-Uni, notamment l'envoi de sous-marins nucléaires capables de porter une charge nucléaire. À notre grand regret, le Royaume-Uni a procédé à des exercices de tir de missiles aux mois de juin et d'août derniers. Ces faits ont été portés à votre connaissance par notes datées respectivement du 7 août (A/66/884) et du 5 octobre 2012 (S/2012/763).

Ces exercices viennent s'ajouter à une longue série d'actions unilatérales que le Royaume-Uni a engagées au mépris des dispositions de la résolution 31/49 de l'Assemblée générale.

Après avoir évalué la gravité des risques que les exercices de l'armée britannique faisaient courir à la navigation, le Service d'hydrographie navale de la République argentine, dans le cadre de ses obligations et responsabilités de coordonnateur de la zone de navigation Navarea VI, qui couvre l' Atlantique Sud-Ouest, a immédiatement émis un avertissement de navigation, faisant valoir expressément les droits de souveraineté de l'Argentine sur les îles Malvinas, les îles de Géorgie du Sud et Sandwich du Sud et les zones maritimes environnantes.

L'Argentine juge inadmissible cette nouvelle action unilatérale du Royaume-Uni, qui ne fait que confirmer que seule la force militaire justifie sa présence illégitime dans l'Atlantique Sud, illustrant son mépris des décisions de la communauté internationale et en particulier des préoccupations exprimées dans toute la région, aussi bien dans les nombreuses déclarations du Marché commun du Sud (MERCOSUR) et de l'Union des nations de l'Amérique du Sud (UNASUR), que dans celles du Sommet ibéro-américain, du Sommet des Chefs d'État et de gouvernement d'Amérique du Sud et des pays arabes et, plus récemment, dans celles faites lors de la Réunion ministérielle de la zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud (ZPCAS) tenue à Montevideo en janvier 2013.

La réitération de ces exercices militaires britanniques dans l'Atlantique Sud souligne à quel point il est impérieux que le Royaume-Uni respecte les obligations qui lui incombent en qualité d'État Membre de l'ONU, et en particulier de membre permanent du Conseil de sécurité, et reprenne les négociations pour régler définitivement ce différend de souveraineté par des moyens pacifiques, en conformité avec la Charte des Nations Unies et les résolutions de l'Organisation sur la question des îles Malvinas. Dans ce contexte, la mission de bons offices qui vous a été confiée par l'Assemblée générale et que la République argentine appuie sans réserve, comme vous le savez, revêt une importance particulière.

Le Gouvernement argentin a formellement dénoncé ces exercices militaires auprès du Gouvernement britannique, lui demandant instamment d'y renoncer. La situation a également été portée à la connaissance du Président du Comité spécial de la décolonisation de l'ONU, du Secrétaire général de l'Organisation maritime internationale et des pays assurant la présidence temporaire de la ZPCAS, du MERCOSUR, et de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi que du Secrétariat général de l'UNASUR. Les représentants de ces trois dernières instances régionales m'ont accompagné à la rencontre organisée avec vous le 26 mars dernier, au cours de laquelle ils vous ont fait part du soutien apporté par les pays de la région aux droits légitimes de souveraineté de la République argentine sur les îles Malvinas, les îles de Géorgie du Sud et Sandwich du Sud et les zones maritimes environnantes.

Exprimant à nouveau sa volonté d'engager des négociations conformément aux dispositions des Nations Unies, l'Argentine vous prie de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente note comme document de l'Assemblée générale.

Le Ministre des relations extérieures
et du culte
(*Signé*) Héctor **Timerman**